

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Harry Meltzer, 6 juin 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Harry Meltzer, 6 juin 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 juin 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Meltzer, Harry \(1853-1936\)](#)

Lieu de destination2, rue d'Amsterdam, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la répartition des bénéfices au personnel de l'Association coopérative du capital et du travail selon les catégories sociales. Il transmet à Harry Meltzer les compliments de Marie Moret.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Famillistère](#)

Personnes citées

- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation2 p. (12r, 13v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Cher Monsieur,

Je vous remercie, sous ce pli les notes que vous me demandez.

Ne croyez pas que je trouve étrange que vous ayez éprouvé quelque embarras à établir ce tableau: toute idée nouvelle a besoin d'être étudiée, et bien peu l'aura saisie aussi vite que vous.

J'attire votre attention sur les considérations (page 2) que j'ai dû adjoindre au modèle que vous m'avez présenté. Elles m'ont paru indispensables pour faire bien com-

M. Mary Moellzer

prendre la répartition.

Nous tenez compte, et ce n'est pas, que les catégories faites dans le personnel des travailleurs de la Société du Familier tiennent à des circonstances particulières, et qu'il serait parfaitement possible de répartir un même dividende à tous les membres si une Société le jugeait plus convenable.

Veillez aussi tenir compte que ces catégories ne préjugent en rien de la capacité des membres et qu'elles n'impliquent, en aucune façon,

qu'ils reçoivent un
salaire différent. Elles
n'établissent de modifi-
cations que dans les traits-
à la répartition des béné-
fices.

Ces catégories résultent
particulièrement de la
durée des services et des
qualités morales qui
distinguent les individus.

— Je vous remercie de
votre promesse concernant
les journaux. Je recevrai
avec plaisir les communi-
cations que vous me ferez
à ce sujet ainsi que celles
concernant le rédacteur

vous m'avez l'ob-
ligeance de m'entretenir.

Agnez, cher Monsieur,
mes sympathiques sen-
timents ainsi que ceux
de M^{lle} Marie Moret.

Godwin